

Avis du Conseil d'État sur la sélection en master : les réactions du Sgen-CFDT, de la Curif, de la Fenepsy, de l'Ares



Voici les prises de positions du Sgen-CFDT, de la Curif, de la Fenepsy (PDE) et de l'Ares (Fage) aux derniers événements relatifs à la sélection en master. Le Conseil d'État a rendu un avis le 10 février 2016 selon lequel il ne peut y avoir de sélection "ni à l'entrée, ni en cours de master, en l'absence du décret listant de manière limitative les formations dans lesquelles cette admission peut dépendre des capacités d'accueil des établissements et, éventuellement, être subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat" ([lire sur AEF](#)). Dans la foulée, Thierry Mandon, secrétaire d'État à l'ESR, a annoncé un projet de décret "dans les prochains jours" ([lire sur AEF](#)).

Voici les réactions du Sgen-CFDT, de la Curif, de la Fenepsy (PDE), de l'Ares (Fage) après l'avis du Conseil d'État sur la sélection en master et l'annonce par Thierry Mandon d'un prochain décret.

- **Le Sgen-CFDT dénonce "un coupable immobilisme"**



Le chantier de la sélection en master "n'a jamais été ouvert", déplore le Sgen-CFDT le 12 février. "Ce n'est qu'en réaction à l'avis du Conseil d'État que [...] Thierry Mandon tire aujourd'hui de son chapeau la publication rapide d'un décret. On peut craindre qu'un tel texte, pris dans l'urgence et sans véritable concertation, se contente d'officialiser les barrières sélectives entre les 2 années de master. Il serait au contraire urgent d'inventer une réelle politique d'orientation en master, de construire de véritables formations de master sur 4 semestres et de donner aux établissements les moyens de les mettre en place. Le Sgen-CFDT tient à dénoncer ce coupable immobilisme, alors même que les principales organisations représentatives des personnels et des étudiants ont manifesté leur souhait de voir évoluer une situation intenable." Devant le CSM il y a 18 mois, le syndicat "condamnait notamment la sélection à l'entrée en M2 et réclamait l'ouverture d'une vraie concertation politique et technique sur la gestion des flux en master ([lire sur AEF](#)).

- **Curif : des "prérequis objectifs, publics, transparents et opposables" pour l'entrée du M1**



DR

La sécurisation du master doit offrir à tout étudiant recruté une formation en 2 années adossée à la recherche", réagit la Curif le 15 février. Elle doit aussi "prendre en compte les standards internationaux et le cadre du processus de Bologne. Ainsi, le diplôme de licence (bachelor) certifie un ensemble cohérent de connaissances et de compétences acquises de niveau bac +3, mais n'évalue pas le potentiel à réussir en master." La Curif, qui demande à être consultée sur le projet en amont du Cneser, juge "nécessaire de permettre aux établissements de mettre en place un recrutement à l'entrée en master, sur la base de prérequis objectifs, publics, transparents et opposables". Outre l'augmentation de l'échec en licence qui serait considérée comme "l'examen d'entrée en master", "ne pas prendre en compte ces règles appliquées partout ailleurs aboutirait à isoler la France" et "entraînerait un



décrochage des universités françaises, en particulier des universités de recherche, et porterait un coup sévère à leur attractivité".

- **Fenepsy (PDE) : pour une approche "filiériste"**



La Fenepsy (PDE) souhaite que "les mentions psychologie, psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé, psychologie sociale, psychologie du travail et des organisations, psychologie de l'éducation et de la formation, psychologie : psychopathologie clinique et psychanalytique soient incluses dans le décret des formations limitatives", déclare-t-elle le 15 février. Elle "défend une approche filiériste qui permet à chaque étudiant, en fonction des spécificités de sa formation, de s'orienter activement par la spécialisation progressive et de pouvoir mener à terme les 2 années de master nécessaires à l'obtention du titre de psychologue. Dans le cas de l'obtention du titre de psychologue, une sélection à l'entrée du M1 est primordiale pour un maintien de l'équilibre entre l'offre et la demande de stage et la qualité du diplôme sur le long terme". La Fenepsy précise : "Au 1er janvier 2015, les effectifs d'entrants en master continuent de croître (+2,0 % depuis 2014 et +18,4 % depuis 2004) et cette tendance risque fortement de se confirmer avec la hausse des primo-entrants (+2,9 % depuis 2014)."

- **L'Ares (Fage) : pour une gestion des flux en fin de licence**

L'Ares (Fage) est "méfiante", déclare-t-elle le 11 février. "Un risque existe que [le] décret institue une sélection entre le M1 et le M2 pour les filières de sciences sociales. Cette sélection est néfaste en raison de son incohérence pédagogique. L'Ares rappelle [...] sa ferme opposition à la sélection entre le M1 et le M2. Il convient, pour nos filières de sciences sociales, de gérer les flux d'étudiants à la fin du cycle licence. Ceci dans l'objectif d'éviter les surcharges d'effectifs au sein des différents masters. C'est aux universités de favoriser l'orientation active [...]. Le réel enjeu réside dans la professionnalisation de la licence. La dynamique des stages et l'approche par compétences doivent être nos moteurs. Une meilleure collaboration entre le secondaire et le 1er cycle de l'université semble également nécessaire."



Ares, Fédération nationale des associations représentatives des étudiants en sciences sociales
DR

Cette dépêche vous a été transmise avec l'aimable autorisation d'AEF, agence spécialisée d'information. Si vous souhaitez recevoir leurs informations, n'hésitez pas à vous connecter sur www.aef.info afin de découvrir le service pour une période d'essai gratuite.

Testez AEF